Objet **Requête - Enquête publique révision PLU Solliès-Ville - Parcelle AN-238 Mme VIDAL**

De Gilles Bertocchi <gilles.bertocchi13@gmail.com>

À enquetepubliquerevisionPLU@solliesville.fr <enquetepubliquerevisionPLU@solliesville.fr>, Claudine Bertocchi <claudine.bertocchi@gmail.com>

Date 10.02.2023 09:43

- Enquete publique révision PLU - Parcelle AN238 - Mme VIDAL[874].pdf(~161 ko)

Monsieur le commissaire enquêteur bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique actuellement en cours relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Solliès-Ville, je souhaite par la présente vous faire part de ma requête concernant ***la parcelle AN-238*** *propriété de ma mère Madame VIDAL Monique.*
En effet cette parcelle présente la particularité d'être pour partie en zone UBa et pour le reste en zone A sans justification particulière quant à la position de la ligne de délimitation entre ces 2 zones. De part et d'autre de notre parcelle, les parcelles AN-110, AN-002 et AN-104 sont toutes trois en zone UBa (cf. extraits de plans en PJ).
L'« excroissance » de la zone agricole est donc peu cohérente avec les parcelles avoisinantes. Nous souhaiterions donc que la partie en zone A de notre parcelle AN-238 soit requalifiée en zone UBa. La modification souhaitée permettrait une mise en adéquation avec le prolongement des zones habitables autour de notre parcelle et la continuité du hameau des Daix.
Par ailleurs, nous avons pu échanger avec les services de la Ville de Solliès-Ville quant à leur volonté d'améliorer la desserte des maisons du fond de l'impasse des Daix en élargissant l'actuelle servitude de passage, en amont de l'impasse et sur notre parcelle, à 5 m de large avec la création d'une aire de retournement pour les services de secours.
Sans agrandissement de la zone constructible de notre parcelle, cette modification grèverait une partie non négligeable du potentiel constructible actuel et nous pénaliserait d'autant plus.
Dans l'hypothèse où la prochaine révision du PLU de Solliès-Ville irait dans le sens de notre demande nous serions bien entendu disposés à intégrer ces contraintes d'amélioration de la desserte en vue de la réalisation d'un découpage de notre parcelle en lots à bâtir ou lotissement.
Pouvez-vous, s'il vous plait, accuser par retour de mail la bonne prise en compte de notre requête ?
En espérant que notre demande puisse aboutir favorablement, Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes meilleures salutations.

PS : Du fait d'une contrainte matérielle, je vous envoi ce mail depuis l'ordinateur de mon mari

Claudine Bertocchi
Tel : 06 22 25 22 93
E.mail : claudine.bertocchi@gmail.com

MAIL N° 7

Envoyé à partir de Courrier pour Windows

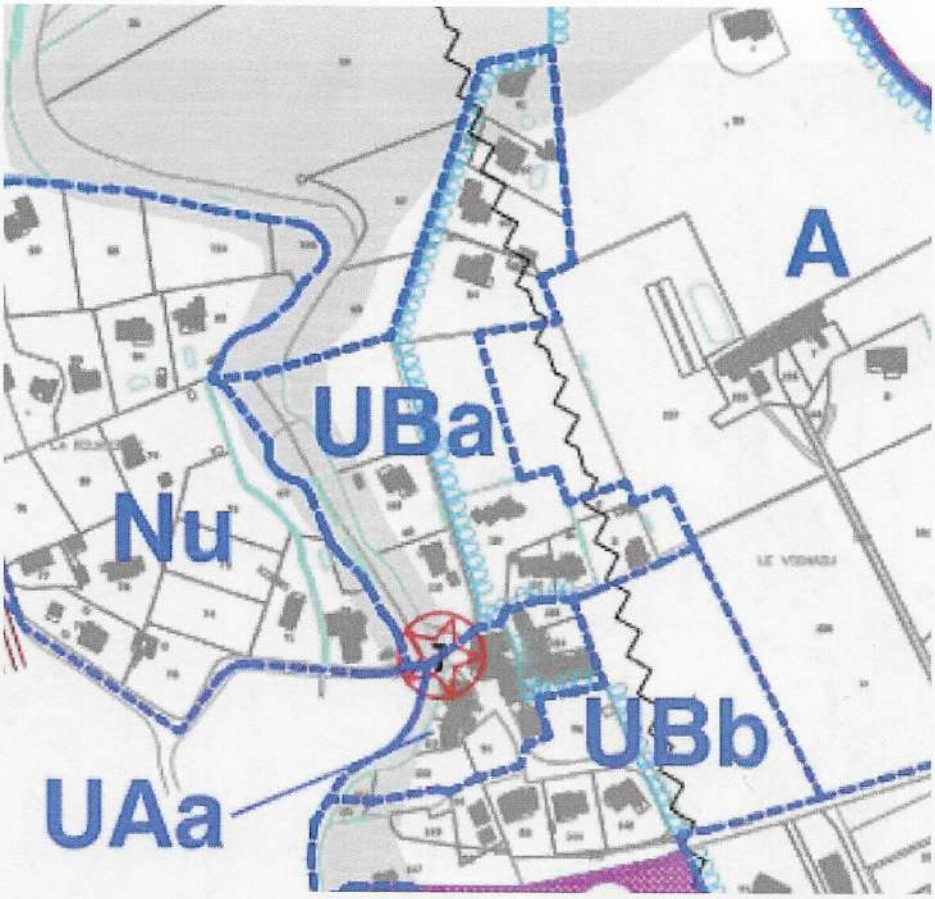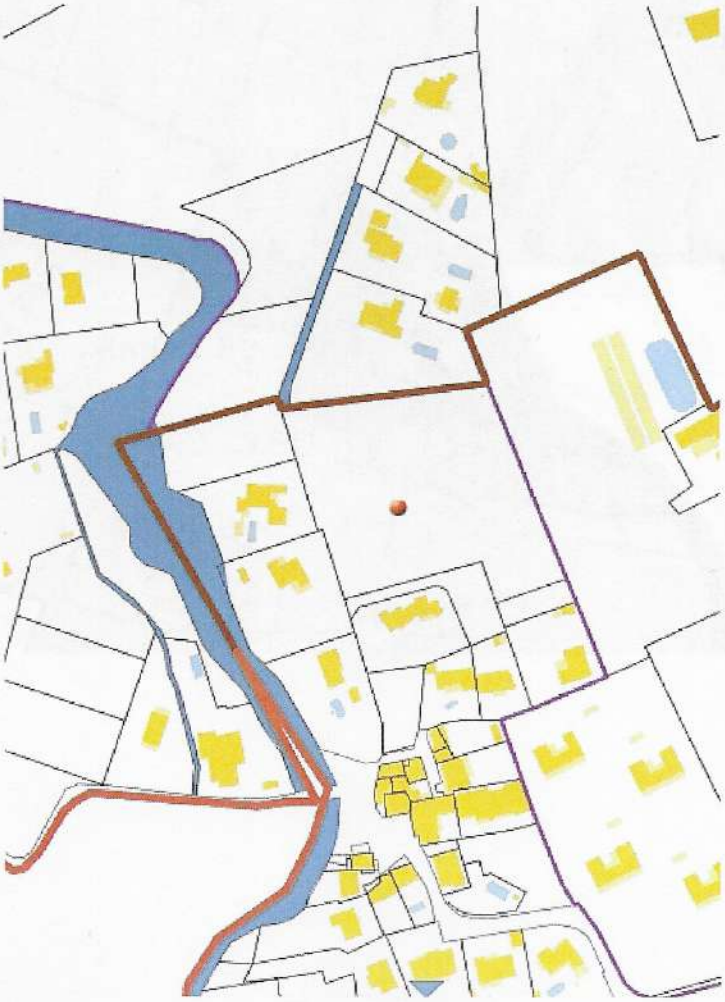
A
UBa
Nu
UBb
UAa